POSE DE MENUISERIES PERFORMANTES

RÈGLES DE L'ART

ARFAB Formation

ENJEUX

Actualiser et approfondir les connaissances du DTU 36.5 et analyser le chantier pour adapter et poser des menuiseries extérieures.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les points clés du DTU 36.5 et les contraintes qu'il implique
- Mettre en œuvre des menuiseries selon les différents types de bâti et le mode de pose

PUBLIC

Professionnels du bâtiment, artisans, menuisiers poseurs, technico-commerciaux, chef d'équipe.

PRÉREQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, en activité et maitrisant les fondamentaux techniques de son métier.

MÉTHODES

- Apports du formateur
- Etude de cas particuliers
- Travaux réalisés sur une plateforme construite en partenariat avec des entreprises de pose de menuiseries extérieures du territoire.
- Salle de cours attenante à l'atelier.

ANIMATION

Formateur spécialisé ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 6 / max : 12

À PREVOIR / A NOTER

Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique).

· Vêtements de travail et EPI

· Outils habituels (pince à colle, cutter, visseuse, niveau)

LES +

+ Formation aux Règles de l'art.

+ Formation dispensée par un artisan expérimenté.

PROGRAMME : 2 jours (14 heures)

JOUR 1

- Actualiser des connaissances sur les réglementations thermiques et les contraintes qu'elles impliquent (RT 2012 ; RTex 2007/2018)
- Revoir les points clés du DTU 36.5, présenter les techniques de pose (fixation, étanchéité et finition).
- Analyser le chantier et réaliser la prise de cotes
- Conseiller le client en amont et en aval du chantier.

JOUR 2

- Mettre en œuvre les produits d'étanchéité
- Mettre en œuvre les menuiseries selon les différents types de bâti et le mode de pose, en neuf et en rénovation
- Réaliser et formaliser les manœuvres d'autocontrôle (Réception)
- Assurer le service après-vente (réglages)
- Valider les acquis de la formation

SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.
Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

Un dossier technique est remis aux stagiaires à l'issue de la formation contenant les points essentiels du DTU 36.5 et le support de formation ou des fiches méthode pour la pose des menuiseries ainsi qu'une fiche d'autocontrôle type.

PRIX : 710 € Net de Taxe / stagiaire

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment
40 Rue du Bignon, Immeuble Delta 6, 35510 CESSON SEVIGNE – SIRET 352 013 486 00043 – N° d'existence : 533502544 35
Tél. 02 99 85 51 21 – contact@arfab-formation.fr – www.arfab-formation.fr